

Notre périmètre d'intervention



Nous contacter ?

PCPE de l'APEI Les Papillons Blancs du Douaisis

1051 chemin des Allemands,
59450 Sin-le-Noble

Tél. 03 74 22 02 71

pcpe@apeidouai.asso.fr

PCPE Le trait d'Union



*PÔLE DE COMPÉTENCES &
DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES*

APEI - Les Papillons Blancs du Douaisis - 1051, chemin des Allemands
59450 Sin-le-Noble

www.apeidouai.asso.fr | Mail : papillons.blancs@apeidouai.asso.fr
Tél. : 03 27 95 93 93

Crédits photo : AdobeStock, flaticon - Conception et création : APEI Les Papillons du Douaisis



**papillons
blancs**
A.P.E.I. du Douaisis

Présentation

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) s'inscrit dans la démarche « **une réponse accompagnée pour tous** » à la suite du rapport « zéro sans solution » de Denis Piveteau.

Il s'agit d'un dispositif souple et adaptable qui permet d'**apporter une réponse ajustée aux besoins des personnes en situation de handicap sans solution ou en risque de ruptures.**

Mission

Le PCPE conçoit et organise **une réponse transitoire pour des personnes en situation de handicap, enfant ou adulte, n'ayant pas de réponses adaptées à leurs besoins :**

-  **Anticipation et prévention des ruptures de parcours ;**
-  **Guidance parentale ; aide aux aidants ;**
-  **Accompagnement sur les lieux de vie dans l'attente d'une réponse adaptée ;**
-  **Apporter une réponse renforcée aux besoins de la personne dans une visée inclusive ;**
-  **Contribuer à la coordination des différents intervenants du parcours de l'usager.**



Conditions d'accueil

L'accès au PCPE se fait par le biais d'une **notification de la CDAPH.**

L'évaluation des besoins en lien avec une équipe pluridisciplinaire de la MDPH est essentielle pour apprécier la réponse à apporter à la personne concernée.

Modalité d'intervention

La mise en œuvre des interventions du PCPE se fait selon différentes modalités parmi lesquelles :



Interventions directes de **prestations par des professionnels du PCPE (prestations de psychologue, prestations éducatives...)**

Évaluation spécifique des attentes et des besoins



Mobilisation de **professionnels d'exercice libéral**

Le PCPE lié par convention prend à sa charge les prestations libérales ne faisant pas l'objet d'un remboursement par l'assurance maladie



Mobilisation d'autres **établissements et services médico-sociaux (ESMS)**

